



**CAPL n° 2 du 9 juillet 2009**  
***Mouvement local B***

## **DECLARATION LIMINAIRE**

Monsieur le Président,

Cette CAP locale d'affectation se tient dans un contexte politique, économique et revendicatif particulièrement difficile.

La question de l'emploi est au cœur des préoccupations. L'INSEE prévoit une augmentation de plus de 300 000 chômeurs à la fin de ce 1er semestre, dans le même temps le gouvernement envisage de retarder l'âge légal de départ à la retraite.

Le département de l'Aisne n'est pas à l'abri avec son lot de fermetures d'entreprises, de restructurations et de licenciements.

Dans la Fonction Publique, à l'heure où les besoins sociaux augmentent, où le service public devrait servir d'appui pour tous, le gouvernement s'obstine dans la logique de la RGPP en analysant uniquement les missions de service public en termes de coût et de réductions de personnels. Il a ainsi d'ores et déjà annoncé 34 000 suppressions d'emplois pour 2010, soit 4 000 de plus qu'en 2009.

A la DGFIP, les suppressions de postes (2400 au 1er septembre 2009) viennent encore dégrader la situation de l'emploi et l'exercice des missions.

Le gouvernement, pour faciliter sa politique de casse du service public, continue de remettre en cause les droits et les garanties des personnels en réaffirmant d'une part, que le projet de loi dit « mobilité » serait adopté durant l'été 2009 et d'autre part, que l'expérimentation de la Prime de Fonction et de Résultat est satisfaisante. Il réaffirme ainsi son objectif de généralisation de l'individualisation des rémunérations à l'ensemble des agents !

Dans notre administration, les réformes se poursuivent dans le seul but de supprimer des emplois et une augmentation des charges de travail. La généralisation de la polyvalence et la tyrannie des indicateurs détériorent les conditions de vie au travail entraînant la déqualification des agents, une démotivation généralisée et en définitive la dégradation du service public.

Nous siégeons aujourd'hui pour évoquer l'affectation des agents au niveau local.

Comme tous les ans, nous tenons tout d'abord à dénoncer la tenue tardive de ces CAPL et notamment la CAP B (conséquence des résultats tardifs des mutations au niveau national). C'est inadmissible et laisse à l'ensemble du personnel le sentiment d'une Direction Générale ayant bien peu d'estime pour ses agents.

Par ailleurs, nous rappelons notre opposition totale à la suppression de la règle de l'ancienneté au plan local, par l'application de la fiche n° 3. Nous constatons avec satisfaction que vous n'en faites pas usage cette année, mais nous ne sommes pas dupes : nulle n'est besoin de déroger à la règle de l'ancienneté lorsque bon nombre d'agents A, B et C arrivent ALD ou EDRA, donc de facto flexibles et mobiles à souhait.

Plus précisément, en ce qui concerne le mouvement de cette année, nous constatons comme l'an dernier que certains postes fixes restent vacants alors qu'ils ont été demandés au mouvement national. Pourtant, la situation du département n'est pas bloquée par les ALD : il n'en reste presque plus ...

Nous nous demandons donc si vous avez procédé à des gels de postes ou si l'administration centrale a commis des erreurs dans le mouvement national.

Force est de constater qu'au final, dans notre département, il reste 9 postes vacants que vous allez combler grâce aux premières affectations, qui n'ont pour nombre d'entre elles aucune envie de s'installer dans notre département et repartiront dès l'année prochaine.

C'est un éternel recommencement : la formation pratique de ces jeunes collègues incombe aux anciens. Cette charge de travail supplémentaire n'est jamais prise en compte par l'administration ... dommage, car ça nous éviterait peut-être quelques suppressions d'emplois ...

Pour terminer, nous tenons à souligner la « réussite » de la réforme CDI / CDIF dans notre département. En pratique, ce sont :

- 4 postes B sur 5 vacants au CDIF (PELP – PTGC) de LAON créé il y a un an ;
- le départ de 3 B référents CDIF dont 1 à LAON et 2 à SOISSONS ;
- Le départ du cadre A référent de la direction.

Cette situation déplorable en termes de technicité, de conditions de travail et de qualité des missions, laisse les services dans de très grandes difficultés.

A LAON, le 9 juillet 2009.